CASS

Centre d'Animation Sociale et Sanitaire Centre Médical Mgr Jean ZOA Tél. 222 220 403 B.P. 185 Yaoundé

cassukoludongo@vahoo.fr

Yaoundé, le 30 août 2019

N/Réf: PCE/08/19/. O.A.L.L. . /CASS/D/CE/ncm

Le Directeur

A

Monsieur Le Promoteur

Institut Supérieur de Technologie Le Bon Berger

BP: 11 802 Yaoundé / Tél.: 242 721 687

Cameroun

Objet : Accord de principe

Monsieur Le Promoteur.

Faisant suite à votre demande de convention de partenariat pour l'encadrement des stagiaires de l'ISTBER au CASS,

Je viens par la présente vous donner l'accord de principe pour que vos apprenants soient admis en stage au CASS dans la limite des places disponibles. Le CASS étant très sollicité, la hiérarchie étudie en ce moment de nouvelles orientations et voies conventionnelles dans le cadre de votre sollicitation. Vous en serez informé le moment venu.

Dans la perspective que cet accord de principe produise l'effet escompté, nous vous d'agréer, Monsieur le Promoteur, toute notre considération.

Paul Clémentine ELANDI



FONDATION SAINT JOSEPH

Consultations médicales – Laboratoire d'Analyses Médicales – Chirurgie Générale et Dentaire - Gynécologie – Soins mère et enfant – Vaccination - Echographie

NTUISSON – Yaoundé IV - Derrière E.P. Kondengui 30, rue 4.510----

B.P. 2912 Yaoundé

Tél. /Fax: 22 30.57.83

Email: fondationst joseph@yahoo.fr site Internet: http://fondationst joseph.free.fr

Yaoundé, le 31 juillet 2019

AU PROMOTEUR DE L'ISTBER

Objet : Accord de partenariat

Monsieur,

Je viens par la présente vous donner mon accord à votre demande de convention de partenariat pour l'encadrement des stagiaires de l'ISTBER dans mon institution sanitaire.

Comme modalité, les frais de stage s'élève à cinq mille (5000) francs par stagiaire et par mois, à payer avant le début du stage à la caisse de la Fondation Médicale Joseph Perrin

contre un reçu.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer Monsieur le promoteur, mes salutations distinguées.

Le Directeur Général

FONDATION MEDICALE JOSEPH PERRIN

Modelin Biologiste
OHMC: 4945
Directour Général

Arrêté préfectoral n°160/RDDA/C19/BAEP Arrêté d'ouverture n° 088/MSP/SG/DMH/SDHFS/SFSP N° Contribuable: P015200016991J – Stat. n° 8550201^E – RC n° 96G2211